

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2026

Le mardi 30 juin à 19 h 30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick GAUCHET, Maire.

Secrétaire de séance: Philippe D'HALLUIN

Présents : Patrick GAUCHET, Frédéric MARTIN, NADINE BELISON, Philippe D'HALLUIN, Cyrielle PÉRIN, Jean-Pierre DUCORROY, Caroline JEAN, Pascal TROCMÉ, Catherine CHANCELIER, Davy BAUDELET, Jérémy GENTILHOMME, Mélanie PAIN, David MAUFFROY, Séverine FIGUEIREDO, Brigitte PRUVOT

La séance est enregistrée.

Approbation du dernier compte rendu

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne la parole à Eugénie et Alicia, qui souhaitent créer une MAM à Warloy-Baillon.

Résumé des points de discussion :

- **Présentation du projet (Alicia) :** Eugénie et Alicia ont présenté leur projet de Maison d'assistantes maternelles (MAM) à Warloy-Baillon, afin de pallier le manque de solutions de garde d'enfants dans notre secteur (la MAM la plus proche est à 12,7 km).
- **Besoin et capacité :** Le besoin est jugé important, les assistantes maternelles locales ayant des listes d'attente. Le projet vise à accueillir 2 à 4 assistantes maternelles, pour une capacité maximale de 16 enfants.
- **Démarches :** L'accord de la commune est un prérequis avant de soumettre le dossier complet (avec étude de marché et sondage) à la PMI et au Conseil départemental.
- **Recherche de local :** Un local d'au moins 90 m² est nécessaire. Deux options ont été explorées :
 - **Option 1 (Presbytère) :** Aménager le rez-de-chaussée du bâtiment communal, actuellement vide. Des travaux (abattage de murs, extension) seraient nécessaires.
 - **Option 2 (Modulaire) :** Utiliser des structures de type Algeco, une alternative potentiellement plus rapide et moins coûteuse, si la PMI l'autorise.

1. Devis toiture de l'église

La commission des bâtiments présente au conseil municipal les devis réalisés pour la réfection de la toiture de l'église. Cela concerne le versant gauche de la toiture, la rotonde et le remplacement des gouttières.

Résumé des points de discussion :

- **Choix de l'entreprise :** Deux devis pour la toiture ont été comparés : Fauquet Couverture (128 398 €) et Cabuzel Couverture (127 593,53 €). Fauquet a été recommandé pour la qualité de ses travaux antérieurs (salle des fêtes, etc.), sa proximité et son équipement.
- **Subventions :** L'objectif est d'obtenir 50 000 € du Département. Un contact a été établi avec le secrétariat de Xavier Bertrand pour une subvention de la Région, bien que le processus soit plus long.
- **Démarrage des travaux :** Une demande d'autorisation d'anticipation des travaux sera faite pour commencer avant la notification des subventions, en raison de l'impact sur le passage de l'école.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide et adopte la proposition de devis de l'entreprise FAUQUET Couverture pour un montant de 128 398 € TTC.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Devis pilastre de l'église

La commission des bâtiments présente au conseil municipal un devis pour le pilastre de l'église de l'entreprise SMTP.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide et adopte la proposition de devis de l'entreprise SMTP pour un montant de 11 209,25 € TTC.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Devis guirlande

La guirlande de l'église est hors service. Monsieur le Maire a demandé un devis aux Ets BAILLET. La proposition de remplacement de la guirlande s'élève à 1 556 €.

La discussion a porté sur les spécifications techniques (LED, durabilité), l'installation d'autres illuminations pour un rendu plus homogène ou encore la possibilité de louer des éclairages.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide et adopte la proposition de devis des Ets BAILLET pour un montant de 1 556 €.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

4. Vente du véhicule des pompiers

Le véhicule des pompiers a été vendu pour la somme de 3 500 €.

5. Achat de matériel pour les pompiers

- Le conseil a validé l'achat d'équipements pour les pompiers (2 combinaisons ainsi qu'un « paintball » et un lot de tronçonnage à évaluer).

- Le service sera gratuit pour les habitants de la commune. Une proposition est évoquée pour inviter les communes voisines à demander des interventions (rayon de 5 km évoqué). La mise en place d'une convention avec un forfait compris entre 50 et 100 € a été suggérée.

6. Participation financière pour l'aide alimentaire

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la commune de Méricourt-l'Abbé :

« Donc, il a été convenu, suite à la réunion du 15 novembre 2021, que les communes dont les habitants accèdent à l'aide alimentaire participent aux frais demandés par la Banque alimentaire, mais également aux frais liés à la mise à disposition de la salle de Méricourt-l'Abbé (frigo, chauffage, électricité, frais du camion communal) qui récupère les denrées alimentaires. Les maires présents ont décidé de demander une participation de 100 euros par an aux communes. »

Participation de la commune : Monsieur le Maire propose une participation de 100 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide et adopte une participation de 100 €.

7. Informations du Maire

Monsieur le Maire fait part de sa satisfaction concernant l'usage des composteurs. Il signale également une demande concernant la taille de la poubelle de tri (jaune) de l'école.

Une demande sera faite auprès de la Communauté de communes pour une poubelle de tri plus grande.

Il évoque le problème lié à la dangerosité des trottinettes et donne lecture d'une proposition d'arrêté qu'il compte prendre pour rendre le port du casque obligatoire, une pratique déjà en place dans d'autres communes.

Il annonce que les travaux du doublement de la surface du terrain de boules avancent, pour un coût estimé à 1 700 €. Un concours de pétanque en doublette est prévu.

Pour le terrain de tennis, une réaffectation en terrain de basket est envisagée.

Il donne les chiffres des travaux des chemins réalisés dans le cadre de la gestion des ruissellements et de l'aménagement de la mare à cochons, soit 241 000 €.

Il déplore qu'à plusieurs reprises des poteaux indicateurs aient été déplantés, descellés ou coupés.

Il fait part de la demande de pose d'un miroir dans le virage à l'angle de la rue de l'Hallue et de la ruelle des Haies, près de la maison de M. Francis Sagez.

8. Questions diverses

Cyrielle Périn présente au conseil la demande d'aide au soutien de la famille de la petite Charlotte, une enfant de Pont-Noyelles atteinte d'une maladie génétique neurodégénérative.

L'idée est de créer des points de collecte (mairie, poste) de papiers, livres et prospectus, dont le poids serait converti en don par une entreprise de recyclage.

Un accord de principe est décidé pour mettre en place des points de collecte de papiers.

Séverine Figueiredo pose une question afin de préciser et de clarifier la démarche pour les demandes de subvention des associations (quel document ? À quelle date ? Y a-t-il un document type de la mairie à remplir ?).

Il faudra préciser à quelle date la copie des bilans des associations doit être remise en mairie. Une action sera menée dans ce sens.

Mélanie Pain demande s'il serait possible de créer un parcours de promenade au terrain de foot, dans l'esprit d'un aménagement qu'elle a découvert à Salouel, réalisé comme un espace de promenade avec des espaces un peu sauvages et des cheminements tondus.

Une réflexion a été soulevée concernant l'achat éventuel d'un gyrobroyeur pour tondre ces cheminements, ainsi que l'utilisation de cet outil pour certains chemins de randonnée.

Jean-Pierre Ducorroy fait part d'une proposition de réunion publique animée par une personne du village, sur les addictions (alcool, drogue, tabac).

Le conseil a exprimé une préférence pour des dispositifs plus discrets et anonymes, comme des permanences confidentielles ou la communication de numéros verts.

Monsieur le Maire rappelle aux personnes concernées par la commission communale des impôts directs qu'elles ont reçu une enveloppe afin de confirmer leur participation.

Concernant la commission communale des impôts directs :

Sont titulaires : BELISON Nadine, D'HALLUIN Philippe, FIGUEIREDO Séverine, GENTIHOMME Jérémy, JEAN Caroline et MAUFFROY David.

Sont suppléants : PRUVOT Brigitte, TROCMÉ Pascal, PALISSSE Fabienne, CHANCELIER Romain, BLONDEL Nathalie et LETHUYER Hervé.

La séance est levée à 21 heures.

